

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Communiqué de presse



BIOCORP annonce le succès de son augmentation de capital d'un montant de 5 millions d'euros

Issoire, le 25 juin 2018 (7h30 CEST) – BIOCORP (FR0012788065 – ALCOR / Eligible PEA-PME), société française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments injectables, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital par offre réservée à une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.

BIOCORP a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,05 euro, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,6 euros et représentant 14,35% du capital social de la Société post opération.

Cette levée des fonds s'inscrit dans la stratégie de BIOCORP de développer la gamme des dispositifs non connectés et connectés et de financer des outillages préséries du Newguard et de l'Easylog. A cet égard, il est rappelé que BIOCORP a procédé à une émission d'obligations convertibles de 4 M€ le 13 février 2018¹ étant précisé que, sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs (deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital). Les fonds levés dans le cadre de la présente augmentation de capital permettent à BIOCORP de faire face à ses échéances au cours des douze prochains mois.

Jacques Gardette, Président Directeur Général et fondateur de BIOCORP, a déclaré à cette occasion : « *Les efforts soutenus en R&D ont commencé à porter leurs fruits et l'enjeu pour BIOCORP est maintenant de passer d'une étape R&D avancée à la phase d'industrialisation et aux lancements commerciaux. Notre choix stratégique est de donner la priorité aux produits Newguard™ et Easylog™ en les imposant comme les standards de leur catégorie. Les partenariats signés depuis quelques mois nous amènent à prévoir l'augmentation de nos capacités de production pour Newguard™ ainsi que le développement d'Easylog™ pour les différents modèles de stylos à insuline afin de commercialiser le produit en Europe et aux USA. Nous avons récemment élargi le champ de nos partenaires commerciaux, notamment avec la signature du contrat avec Chronicare qui amène BIOCORP au contact du marché assurantiel américain. Nous menons de nombreuses discussions avec des laboratoires pharmaceutiques ainsi que des fournisseurs de solutions de diagnostic et de services aux patients qui vont permettre à BIOCORP d'accélérer et de diversifier les partenariats et l'accès au marché de nos produits, notamment connectés. Cette augmentation de capital nous permettra en outre d'opérer une meilleure valorisation de nos autres produits, connectés ou traditionnels. »*

¹ Voir communiqué de presse en date du 13 février 2018.

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Cette augmentation de capital a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration en date du 22 juin 2018 et du Directeur Général en date du 22 juin 2018, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la 11^{ème} résolution de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2018. Elle a été réalisée à un prix représentant une décote de 2,40% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de BIOCORP sur le marché Euronext Growth Paris, au cours des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission.

L'augmentation de capital est effectuée par émission de 568.182 actions nouvelles ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (répondant à des caractéristiques déterminées). Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché Euronext Growth Paris est prévu le 27 juin 2018. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN FR0012788065 – ALCOR.

Avant la réalisation de l'augmentation de capital, la répartition du capital de BIOCORP était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0,01%	400	0,01%
BIO JAG	1.998.800	58,96%	3.997.600	74,16%
Famille Jacques GARDETTE	1.000	0,03%	2.000	0,04%
Actions auto détenues	19.738	0,58%	19.738	0,36%
Flottant	1.370.433	40,42%	1.370.548	25,43%
Total	3.390.171	100%	5.390.286	100%

Le capital social de BIOCORP sera composé de 3.958.353 actions à l'issue du règlement-livraison.

A la suite de cette augmentation de capital à laquelle ont notamment souscrit des fonds gérés par Vatel Capital à hauteur de 2.500.000,8 euros représentant 284.091 actions nouvelles et des fonds gérés par Inocap Gestion à hauteur de 1.799.996 euros représentant 204.545 actions nouvelles et sur la base des informations à la disposition de BIOCORP, la répartition du capital de BIOCORP est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0,01%	400	0,01%
BIO JAG	1.998.800	50,50%	3.997.600	67,09%
Famille Jacques GARDETTE	1.000	0,03%	2.000	0,03%
Actions auto détenues	19.738	0,49%	19.738	0,33%
Flottant	1.938.615	48,97%	1.938.730	32,54%
Total	3.958.353	100%	5.958.468	100%

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de BIOCORP préalablement à l'émission sera portée à 0,86%.

Banque Delubac & Cie a agi en qualité de Chef de File et Teneur de Livre assisté par Raymond James Euro Equities, agissant en qualité de RTO/Marketing Investisseurs institutionnels. BIOCORP était accompagnée par Fieldfisher sur les aspects juridiques de l'opération.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions de BIOCORP dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Des informations détaillées concernant BIOCORP, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de BIOCORP, sur son site internet (www.biocorpsys.com).

À PROPOS DE BIOCORP

Créée en 2004 à Issoire (près de Clermont-Ferrand), BIOCORP est une société française, labélisée BPI 'Entreprise Innovante' et spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments innovants. Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30M d'unités produites chaque année et 12 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du secteur au cœur de l'évolution des systèmes de délivrance avec des solutions qui répondent aux nouveaux besoins des patients. Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur la plasturgie médicale, son métier d'origine, à produire et à commercialiser des dispositifs traditionnels (alternatives à la capsule d'aluminium, systèmes de reconstitution flacon-seringue) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent. Sa solide expertise et sa capacité d'innovation lui ont aussi permis de développer une gamme de produits connectés, avec notamment Easylog™, capteur intelligent qui transforme les stylos injecteurs classiques, jetables ou réutilisables, en dispositifs connectés et communicants. Grâce à une technologie de pointe et une fiabilité à 100% du suivi des doses injectées, Easylog™ est à ce jour le dispositif de ce type le plus abouti prêt à être lancé sur le marché. La société compte 48 collaborateurs. BIOCORP est cotée sur Euronext Growth Paris depuis juillet 2015 (FR0012788065 – ALCOR).

Pour plus d'informations : www.biocorp.fr
Suivez-nous sur Twitter [@BIOCORPSystems](https://twitter.com/BIOCORPSystems)

Contacts

BIOCORP

Jacques Gardette
Président Directeur Général
investisseurs@biocorp.fr

Eric Dessertenne
Directeur Général Délégué

Sylvaine Dessard
Directrice Marketing &
Communication
rp@biocorp.fr
+33 (0)6 88 69 72 85

Banque Delubac & Cie

Mickaël HAZOUT
Directeur Général du
département Banque
d'affaires
01 44 95 70 23
mickael.hazout@delubac.fr

Raymond James Euro Equities

Cédric DANON
Institutional sales
01 45 64 05 31
cedric.danon@raymondjames.com

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.



Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions BIOCORP aux États-Unis.